



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 novembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	14

L'an 2023, le 08 novembre 2023 à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Us s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur JHONY BOURGIN, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 03 novembre, 2023 et ont été numériquement communiqués sur le site de la Mairie ce même jour.

Vote	
pour	14
Contre :	0
Blanc :	0

Présents : MM Bourgin, Mme Quillent, Mme Sinty, M. Potin, M. Augustin, M. Voisin, Mme Six, Mme Muraro.

Excusés représentés : Ont donné pouvoir : M. Frénéa pouvoir à M. Bourgin, M. Bouxirot à Mme Sinty, Mme Chéron à M. Voisin, M. Vandamme à Mme Quillent, Mme Dubuisson à Mme Six, M. Buxaderas à Mme Muraro

Secrétaire : Mme Quillent

Acte rendu exécutoire après dépôt
Préfecture du Val d'Oise.

Le

Et publication du :

D2023 - 59

**Objet : construction de la maison de santé pluriprofessionnelle
Analyse des offres – choix des entreprises.**

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a eu lieu sur la plateforme des marchés publics et le parisien.fr pour la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle. La remise des offres était fixée au 28 septembre 2023.

Les travaux ont été décomposés en 10 lots :

Lot 1 gros œuvre enduit

Lot 2 charpente

Lot 3 couverture étanchéité bardage zinc

Lot 4 menuiseries extérieures

Lot 5 menuiseries intérieures

Lot 6 plâtrerie fauxplafonds

Lot 7 carrelage faïence

Lot 8 peinture sol souple

Lot 9 électricité courant fort courant faible panneaux photovoltaïques

Lot 10 chauffage plomberie sanitaires VMC



Monsieur le Maire donne lecture des rapports d'analyse des offres présentés le 02 novembre pour les lots 1-3-4-5-6-7-8-9-10 et le rapport d'analyse du 08 novembre pour le lot 2 par la maîtrise d'œuvre Architecte : Sites et Architectures et par le bureau d'étude généraliste M3C ingénierie.

Les critères de sélection ont été les suivants :

Prix 60 %

Valeur technique 40 %

Le règlement de consultation précisait que le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec au maximum les 3 premiers candidats de chaque lot selon les critères du présent règlement de consultation énoncés avant, et selon une procédure définie dans le règlement de consultation.

L'objet de ce rapport est de classer définitivement les candidats à l'issue de la phase de négociation.

Monsieur le Maire présente les résultats et propose l'attribution des lots comme suit :

LOT 1 : LECONTE ENNERY	415 000 euros HT
LOT 2 : LEFORT.....	89 000 euros HT
LOT 3 : RAMERY ENVELOPPE	190 000 euros HT
LOT 4 : MMS.....	151 136,65 euro HT
LOT 5 : JS AMENAGEMENT.....	94 827,40 euros HT
LOT 6 : DCR.....	156 938,66 euros HT
LOT 7 : REVNOR.....	67 000 euros HT
LOT 8 : SINGH.....	50 000 euros HT
LOT 9 : KONNECT SYSTEMS.....	225 000 euros HT
LOT 10: SAMIT.....	211 140,46 euros HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal

autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises ci-dessus énoncées pour un montant total de 1 650 043,17 euros HT ,

autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le chantier est susceptible de démarrer en décembre 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Le MAIRE
J. BOURGIN